

## **Habilitation Electrique B1 B2 BR BC Recyclage**

*L'employeur doit s'assurer que le travailleur habilité a toujours les compétences et aptitudes nécessaires pour réaliser en sécurité les tâches confiées dans son environnement de travail (cf. Norme NFC 18.510). La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle elle peut être ramenée à 2 ans.*

**Durée :** 10:30 heures (1.5 jour)

### **Profils des stagiaires**

- Formation destinée au **personnel électricien** devant réaliser des travaux, des interventions et des consignations sur des installations électriques  
BT : électriciens d'équipement, chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité, électriciens et techniciens de maintenance ...
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique et Handicap de l'Organisme : Julien FONTAINE - Frédéric GAUDIN - Tel : 0262 150 950- Mail : info@star-aid.fr

**Prérequis :** Avoir suivi la formation initiale B1 B2 BR BC.

### **Objectifs pédagogiques**

- Mettre à jour ses connaissances pour accomplir en sécurité les tâches spécifiées sur le titre d'habilitation délivré par l'employeur et appliquer les prescriptions de sécurité selon la norme NFC 18.510
- Identifier les dangers liés au courant électrique
- Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique
- Réaliser en sécurité des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

### **Contenu de la formation**

#### **THEORIE :**

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les appareillages en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitations
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais•
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations
- Le chargé d'interventions générales : rôle et opérations

#### **PRATIQUE :**

- Travaux pratiques sur des installations, des équipements pédagogiques.

### **Organisation de la formation**

#### **Equipe pédagogique**

Formateur titulaire de l'Attestation de Formation de Formateur "Habilitation Electrique" valide

#### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques, études de cas concrets et mises en situation
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

#### **Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuille de présence
- Test d'évaluation individuelle des acquis, conformément à la Norme NFC 18-510
- Délivrance d'une attestation de formation avec mention des acquis
- Délivrance d'un avis après formation avec mention de l'avis favorable ou défavorable à l'habilitation
- Questionnaire de satisfaction à chaud